

Prédication : Marc 3 v28-30 « Le blasphème contre l'Esprit saint »

Jean-Marc Vernier, Sanary, 15 janvier 2023

Existe-t-il un délit de blasphème ? Oui, affirme Jésus. Il en existe un, et un seul. Tout, en effet, sera pardonné aux humains, même une parole contre le Fils de l'homme. Mais pas le blasphème – ou le péché – contre l'Esprit saint : celui-là est impardonnable ! On a beaucoup écrit sur ce fameux « *blasphème contre l'Esprit saint* », et régulièrement l'actualité remet la question à l'ordre du jour. Les évangiles annoncent que l'Esprit saint est le Souffle de vie de Dieu qui est au fondement de la naissance du Christ, qui est descendu sur lui lors de son baptême, manifestant qu'il est le « *Fils bien-aimé venu sauver son peuple de ses péchés* » (Mt 1/v. 21). Le Souffle-Esprit, c'est la puissance de vie que Dieu donne au monde dans le Christ, qui permet à l'humain d'être autre chose qu'une existence biologique.

Nous possédons trois versions du passage controversé du péché contre le Saint-Esprit dans les évangiles de Matthieu, Marc et Luc. Essayons d'écouter ce que nous dit celle du texte de l'évangile de Marc 3/v. 28-30.

°
° °

Il est peu de passages du Nouveau Testament qui aient autant tourmenté les chrétiens. En quoi d'abord le blasphème contre l'Esprit saint se distingue-t-il de celui contre Dieu ? L'Esprit saint, c'est Dieu certes, mais Dieu en tant qu'il se révèle ou qu'il met les hommes en état de le révéler. La gravité du péché contre le Saint-Esprit tient à cela.

Parler contre Dieu, ce peut être simplement parler sans savoir ce qu'on dit, jurer par exemple ou accuser Dieu d'injustice, Dieu n'étant rien d'autre qu'un mot pour celui qui ne le connaît pas – et comment le connaîtrait-il si, selon Jésus lui-même, nul ne connaît directement le Père ?

Parler contre le Fils de l'homme – celui dans lequel les chrétiens reconnaissent le Christ –, c'est parler contre un homme, rien de plus, car rien d'extérieur ne permet de distinguer en lui sa qualité de Fils et nul ne peut en avoir une connaissance directe.

Ces deux catégories de blasphèmes, de péchés, peuvent être remis comme ceux d'hommes « *qui ne savent ce qu'ils font* » (Lc 23/v. 34). Jésus dit clairement que tout est pardonnable, tous les blasphèmes et les péchés en aussi grand nombre que les hommes en auront commis (Mc 3/v. 28). L'homme n'est responsable de son péché que s'il en est conscient.

Mais le péché qui n'est pas remis, c'est justement celui qui consiste à blasphémer contre l'Esprit, c'est-à-dire contre Dieu en tant qu'il se révèle. Car alors, l'homme n'est plus aveugle, il voit, et c'est pourquoi quand il blasphème son péché subsiste. Ce péché consiste, contre le témoignage que l'Esprit rend à Jésus en le mettant en mesure d'expulser les démons, à imputer cette œuvre à l'assistance de Belzéboul (Mc 3/v. 30). Pécher contre le Saint-Esprit, c'est pécher contre la puissance de vie et de pardon qui est dans le Souffle de Dieu.

Y aurait-t-il donc un péché qui ne puisse être pardonné ? Nous devons aborder cette question en nous en posant deux autres.

°
° °

Première question : Que dit sur ceux qui la donnent, une éventuelle réponse positive au problème ainsi posé ? Certes, ils ont pour eux la clarté du texte : il y a un péché qui n'est pas remis, qui n'est jamais remis, et celui qui le commet est coupable d'un éternel péché. Bien. Mais comment peuvent-ils, comment pouvons-nous prononcer de telles paroles sinon en oubliant délibérément qu'elles s'appliquent à des hommes ? Sinon en traitant comme un simple thème théologique un terrible mystère qui devrait réduire au silence ou jeter dans la prière tout homme qui se trouve en face de

lui ? En fait, admettre ce verset 29 comme une possibilité, c'est nous placer à notre tour dans la position des scribes, de ces hommes qui enfermaient leurs frères dans la prison d'une condition définitive et sans issue, qui, les considérant comme des « *pêcheurs* », en étaient quittes avec eux. D'une situation périlleuse mais peut-être passagère, ils faisaient une condition maudite et définitive ; tuer l'espérance – et n'est-ce pas là le pire péché ? – c'est cela.

Que faisons-nous d'autre quand nous admettons qu'il y a un péché qui ne peut être remis ? Et à quelle distance réelle sommes-nous de ces pieux et sadiques chrétiens qui se scandalisent que la doctrine des peines éternelles ne soit pas incluse dans la profession de foi de l'Église ? Qu'est-ce que tout cela dit sur nous ?

Nous objectons que nous ne faisons que répéter les paroles de Jésus. Mais notre attitude resterait-elle invariable s'il nous était révélé que c'est nous qu'elles concernent ? Peut-être alors nous souviendrions-nous de ce que nous avons si facilement oublié quand il s'agissait des autres ou d'un simple problème théologique. C'est la Bible elle-même qui nous apprend à lui dire non – comme les auteurs des livres de Job ou Jonas –, à nous dresser contre Dieu lui-même, à en appeler d'une de ses paroles à sa Parole, à ne jamais faire taire notre angoisse, à ne jamais nous courber sans un cri, au moins, devant ce que nous ne comprenons pas.

°
° °

Voici alors la seconde question : l'Évangile de Jésus accueille-t-il cette parole de Jésus ? Y a-t-il un péché qui conduit à la mort et pour lequel on ne peut plus prier ? Les évangiles renferment cette parole mais l'Évangile ne l'accueille pas, parce qu'elle contredit le message central de l'Évangile même et limite de manière insupportable la victoire du Christ. Cette parole peut avoir un sens possible, et il faut alors le chercher, mais ce ne peut être, en même temps, une parole de Jésus et une parole qui ferme les portes à l'espérance.

Il faut alors, comme c'est la règle en pareil cas, remonter de cette parole à celui qui la prononce. C'est Jésus qui dit cela, et il le dit en enseignant, lui dont le message est l'amour du Père et son pardon et qui donne sa vie pour la rançon des hommes.

Il le dit en enseignant. Or son enseignement est toujours une « *interpellation personnelle de l'homme* ». Il ne prêche pas pour placer devant les hommes des vérités de nature à les renseigner sur leur état présent ou leur sort éternel, mais pour les appeler, à force d'amour ou de colère, à la repentance et au salut.

Nous l'avons tous entendu commenter, cette parole, par certains prédicateurs qui ne sauraient contempler leur « *salut personnel* » qu'éclairé par les flammes de la perdition des autres. Pour eux, elle est une parole fermée sur elle-même, une parole-prison. Est-il concevable qu'elle le soit aussi pour Jésus ?

Et sinon, que signifie-t-elle dans sa bouche ? Nous pourrions nous poser la même question à propos de bien d'autres de ses paroles qui ont fait scandale, par exemple celles-ci :

« *Je ne suis pas venu appeler les justes* » (Mc 2/v. 17),

« *Va-t'en, derrière de moi, Satan* » (Mc 8/v. 33),

« *Et ceux-là s'en iront au châtement éternel* » (Mt 25/v. 46).

°
° °

Jésus n'est pas semblable aux scribes. Sa parole ne fige pas la vérité dans le marbre des doctrines et elle ne scelle pas dans la malédiction le destin des hommes. Elle n'est jamais la pierre tombale qui se referme sur eux, mais la lumière qui les rappelle à la vie. Elle est toujours ouverte, toujours invitation, y compris quand elle juge et condamne. Parce qu'à la différence de celle de tant de prédicateurs, elle ne saurait blesser sans le blesser, elle frémit toujours d'une espérance secrète en prononçant ses plus

terribles menaces. Et plus elle est redoutable, plus elle est dite avec la passion de tout faire pour qu'elle ne s'accomplisse pas, qu'elle ne se referme pas sur l'homme comme un piège, mais le réveille comme un coup de fouet.

Dire aux scribes « *qu'il n'est pas venu appeler les justes* », ce n'est pas les rejeter – car alors il ne ferait que les imiter ! –, c'est les appeler à comprendre qu'ils passent à côté de la grande joie du Règne qui vient, et les convier à venir le rejoindre dans la compagnie de ceux qu'ils appelaient « *les pécheurs* ». Dire « *Satan* » à Pierre, ce n'est pas le livrer à Satan, c'est l'avertir qu'il est sur le chemin fatal où il va mettre sa parole d'homme non plus au service de l'Évangile, mais à celui de l'Ennemi, c'est le rappeler à sa vocation.

Dire « *ceux-là s'en iront au châtement éternel* », ce n'est pas anticiper sur le Jugement dernier qui ne nous regarde pas, qui est une affaire entre lui et son Père, c'est avertir ceux qui se détournent de leurs frères malheureux en assumant avec zèle leurs devoirs religieux, qu'ils se séparent par cela même de Dieu, qu'ils sont déjà – et cela leur est dit pour qu'ils s'en arrachent – dans cet enfer qu'est l'absence d'amour.

La pire des condamnations, dans la bouche de Jésus, n'est jamais une conclusion, mais un appel suprême, et combien pathétique, à la repentance et au salut.

°
° °

Parler de péché sans rémission, ce n'est pas enfermer les scribes dans la condamnation définitive liée à ce péché, même si Marc semble le croire. C'est les avertir du caractère « *impardnable* » de leur attitude et les appeler à y renoncer. Que faisons-nous nous-mêmes, quand nous disons à quelqu'un : « *C'est impardnable de faire ce que tu fais !* », sinon une tentative ultime d'éviter à notre ami de le faire ou, s'il l'a fait, de continuer ?

Jésus ne dit pas aux scribes qu'ils ont commis ce péché-là, par raison de prudence et de diplomatie. La forme impersonnelle qu'il emploie – quiconque ou celui qui – et la forme verbale du futur qu'il utilise expriment un avertissement de portée générale en même temps qu'une éventualité, redoutable certes, qui doit faire réfléchir les scribes aussi bien que les autres, mais qui se distingue clairement d'une condamnation portée sur des personnes nommément désignées.

La parole de Marc 3/v. 29 ne tombe pas sur les scribes comme un couperet, mais comme une parole d'Évangile, pour qu'ils décident – il en est encore temps – ce qu'ils veulent en faire. S'ils la saisissent comme un juste jugement, alors elle ne sera pas leur condamnation mais, paradoxalement, le moyen ultime de leur salut. Qu'ils prennent garde : leur religion est au bout de sa route, sur le rebord du gouffre. Car, alors que la foule ignorante se montre sensible à la puissance divine qui se manifeste dans l'expulsion des démons et s'ouvre ainsi aux lumières de l'Esprit saint, eux, les gardiens de la Révélation, ils ne voient dans cette œuvre de Jésus que l'œuvre du Démon. Peut-on aller plus loin dans la résistance à l'Esprit ? Ne voient-ils pas qu'ils ont déjà levé le pied pour le dernier pas vers le gouffre ? Eux seuls désormais peuvent répondre, mais ils le peuvent encore.

Pécher contre le Saint-Esprit, c'est penser que celui qui est porteur du Souffle vivant est un esprit impur, c'est-à-dire porteur de mort, donc de fermeture ; c'est empêcher la vie de faire son chemin en l'humain ; c'est en quelque sorte empêcher le pardon de pardonner.

°
° °

En conclusion, voici une réflexion sur le pardon. Si l'on ne pardonnait que le pardnable, il n'y aurait pas de pardon véritable mais simplement des regrets. En effet, il ne faut pas confondre le pardon avec des notions comme l'excuse, le repentir ou le regret. Le pardon ne s'inscrit pas dans ce mouvement. C'est un acte exceptionnel, qui interrompt le cours du quotidien. C'est l'impardnable qui appelle le pardon. Face au pire, à ce que le langage religieux appelle le péché mortel, le pardon n'est possible

qu'à faire l'impossible : il est l'impossible même. Et si la seule chose à pardonner était l'impardonnable ? L'impossible que Dieu peut faire, même lorsque je refuse que cette puissance vivifiante du Souffle vienne et pardonne en moi ?

D'évoquer cette possibilité impossible – que l'impardonnable soit la seule chose à pardonner –, de ne pas en refuser l'hypothèse, est alors peut-être le signe que « *pécher contre l'Esprit saint* » n'est pas inévitablement, irrémédiablement, définitivement... impardonnable !

Amen.

Textes bibliques :

- *Job 10/v. 1-7, 13-18*
- *Romains 2/v. 17-24*
- *Marc 3/v. 22, 28-30*

Cantiques A.E.C. :

- *N° 25/1-2-3*
- *N° 403/1-2*
- *N° 417/1-3*